

COMPTE-RENDU COMMISSION TECHNIQUE VISIO CONFERENCE PAR SKYPE SAMEDI 27 FEVRIER à 15 H

Coordinateur Visio : Mathieu BATTE

Participants :

Frédéric LOUVET - Responsable technique National (MRC E /H /O), Samuel CAILLET , Maxime CHADEFPAUD, Olivier DELAUNAY, Jean DUBUSSE , Benoit LAPOUGE, Romuald MULOT, Sébastien VIDEMONT, Mathieu BATTE

Nomination secrétaire de séance : Olivier DELAUNAY

*
* *

CE COMPTE RENDU ANNULE ET REMPLACE LE COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU 12 DECEMBRE 2020 ET SERA TRANSMIS A LA COMMISSION DES JUGES PUIS
AU BUREAU DIRECTEUR POUR APPROBATION AVANT L'AG DU 20 MARS 2021

Point 1

- Candidature au poste de Responsable technique National
- Election du Responsable Technique National (MRC E H O)
- Les membres élisent à l'unanimité Frédéric LOUVET Responsable Technique National (MRC E H O)

Point 2

Bilan de la saison 2020

- Trois courses courues: Metz/ Coupe de France à Saumur /St Privat / plus une course CE à Putten
- Découverte du site de St Privat se prêtant superbement à nos courses de part des offres d'hébergement, du plan d'eau, de ses services techniques et de l'offre exceptionnelle de bienvenue de la part des maires de St Privat et Servières-le-Château; et c'est pour cette raison que les clubs de Nanterre et Beauvais y organiseront les championnats de France si l'épidémie le permet.
- Coupe V 2020 : Une course qui s'est bien déroulée dans l'ensemble ; Remarques générales: une barque plus solide aurait été préférable.
- Sécurisation du plan d'eau ; Deux sorties de bateaux du plan d'eau ; il faut sensibiliser les Clubs à la sécurisation des plans d'eau.
- Respect des consignes sanitaires dans l'ensemble bien respectées mais certains pilotes baissaient leurs masques au moment du pilotage
- Pas de classement TF cette année vu le peu de courses courues

Point 3

Calendrier 2021

- Toutes les courses ont été programmées malgré la pandémie et pourraient être annulées en fonction des restrictions et des autorisations municipales accordées ou non.
- Il nous manque une course, la Coupe de France qui pourrait être organisée par Beauvais aux dates de l'Inter si celle-ci ne pouvait avoir lieu ou sinon Cestas au mois de Septembre

Point 4

Information à ce jour sur le taux de Nitro

- Suite à une réunion visio le 15/01/2021 avec le Haut commissaire du SCA, Monsieur OURGAUD, les membres de son cabinet, 2 préfets, le président de la Fédération d'aéromodélisme de la Fédération voitures RC et nous-mêmes au ministère de l'intérieur au sujet de l'utilisation de carburant nitré au pourcentage imposé par l'UE à la France et ses divers pays la constituant ; à ce jour la directive européenne entre en vigueur le 1/02/2021, les fabricants de carburants mélangés ne pourraient plus commercialiser ceux-ci au-delà de 16% et encore moins du nitro pur !
- Par contre nous avons obtenu de pouvoir utiliser durant l'année 2021 et jusqu'au mois de Février 2022, du carburant nitré au-delà de 16% afin de pouvoir écouler les stocks en cours des concurrents.
- Cette année de répit devrait permettre aux constructeurs de moteurs d'effectuer des modifications affinées, pouvoir donner le maximum de ceux-ci avec un carburant à 16% ; nous avons soulevé le problème qu'une année serait certainement trop courte avec en plus la pandémie qui ralentit les entreprises ; il a été proposé l'attribution de licences pour obtenir du carburant à taux supérieur à 16%, les autorités ont décliné rapidement cette solution qui à leurs yeux serait très difficile à appliquer de part le croisement des données de chacun et que les forces publiques étaient en sous effectif mais la proposition reste toujours en suspend.
- En outre une seconde réunion en visio a eu lieu le 26/01/2021 avec les fabricants et un seul des représentants des Fédérations (aéromodélisme les plus nombreux). La proposition d'exemption d'attribution de carburant nitré au de la de 16% pour la compétition reste à l'étude. Pour nous la position d'IMBRA sera très importante. Actuellement IMBRA attend aussi l'application du décret appliqué dans chaque pays
- EN RESUME: nous pouvons dire aux adhérents que pour 2021 RIEN NE CHANGE mais que pour 2022 des changements sont à prévoir et qu'actuellement nous ne pouvons nous prononcer car les discussions ne font que commencer quant à l'application du décret.

Point 5

Modifications du règlement

- Temps de préchauffage trop court après une neutralisation de course : le règlement prévoit 3 minutes de préchauffage, même après un arrêt de manche

- Proposition : modifier la règle pour qu'un concurrent qui aura 10 ans dans l'année puisse accéder à la catégorie 15CC et 16 ans dans l'année pour le 27CC.
- Confirmation de l'âge de 12 ans dans l'année pour le 15CC et 18 dans l'année pour le 27CC
- Correction point 3.2 du règlement : le remplacement du mécanicien n'est pas autorisé pendant la course
- Correction point 4.4 du règlement: Le concurrent est responsable du fonctionnement de son transporteur et peut demander à tester celui-ci avant la première course, les tours manquants ne seront pas comptabilisés sauf avis contraire du juge arbitre.
- La récupération est neutralisée pour les finales pendant les 3 dernières minutes de la course si le juge décide qu'une épave est dangereuse, il peut décider d'envoyer la barque de récupération pendant la période de neutralisation
- Point 9.2 Championnat de France et Coupe de France V/H/O. Peuvent courir ensemble si nécessaire, avec classement séparé, et répartition dans les séries:3.5 et 7.5 / 7.5 et 15 /15 et 27 / 27 et 35 avec l'avis des concurrents
- Le titre ce Champion de France Senior n'est attribué que s'il y a au moins cinq concurrents et au moins trois clubs représenté. Cette règle générale ne peut être changée car elle est imposée par les règles générales Fédérales FFMN
- Règles générales MRC endurance. Correction traduction : plaque d'immatriculation à remplacer par plaque à numéro de course

Point 6

Qualifications aux CM 2022 en Pologne

Les qualifiés seniors restent les mêmes que pour l'ITALIE pour toutes les catégories, pour les juniors, les qualifiés restent les mêmes pour le moment, en effet se pose le problème de certains qui vont être en dépassement d'âge et devraient passer en senior, nous avons fait la proposition à IMBRA que ceux-ci restent malgré tout en junior et puissent participer aux CM dans cette catégorie. IMBRA pense raisonnable cette proposition. A suivre !

Point 7

Comptage

La commission se joint à moi pour remercier les trois acteurs qui construisent, modifient, essaient le nouveau logiciel de comptage, quasiment chaque semaine en visio afin de faire aboutir ce projet suite à l'organisation des Championnats du monde organisés par la France à EGLETONS.